ERCO

ERCO GmbH
Postfach 24 60
58505 Lüdenscheid
Brockhauser Weg 80-82
58507 Lüdenscheid
Germany

Tel.: +49 2351 551 0
Fax: +49 2351 551 300
info@erco.com
www.erco.com

# Hi-trac
# Appareil d'éclairage

Instructions de montage

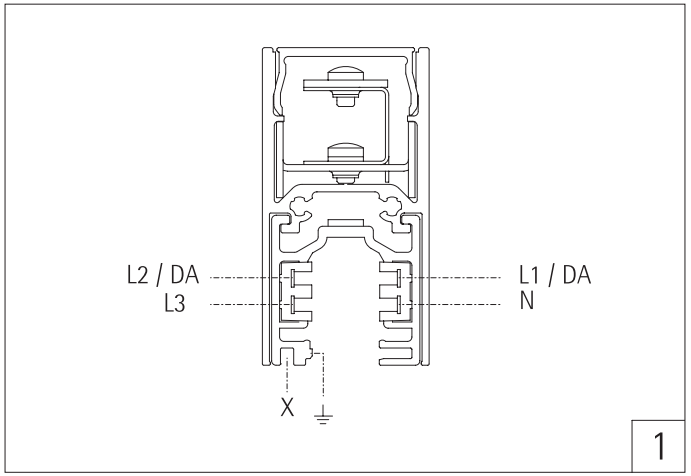

1

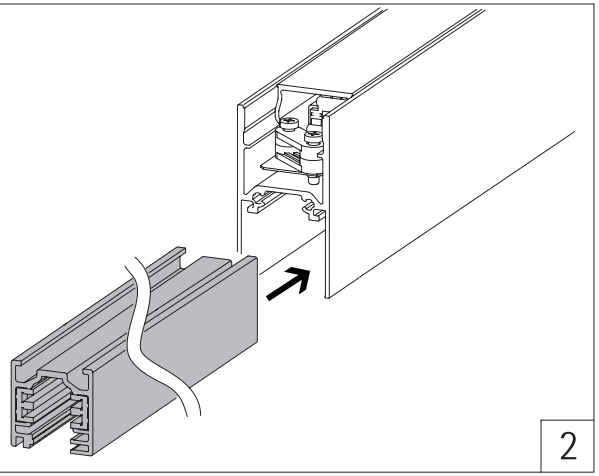
2

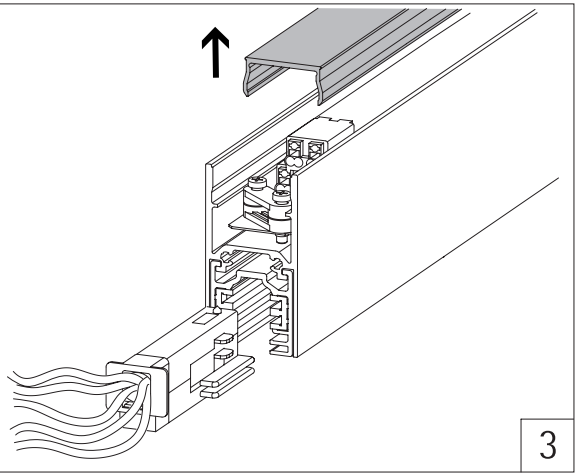
3

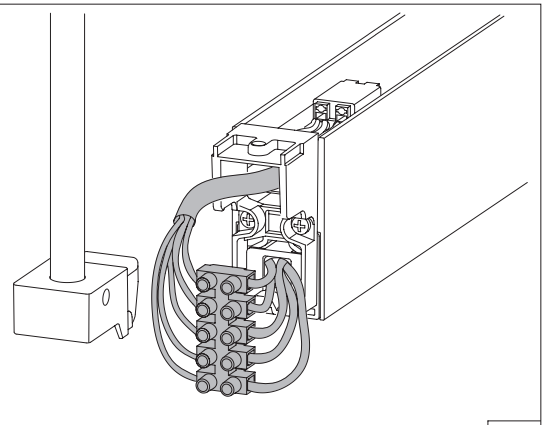
4

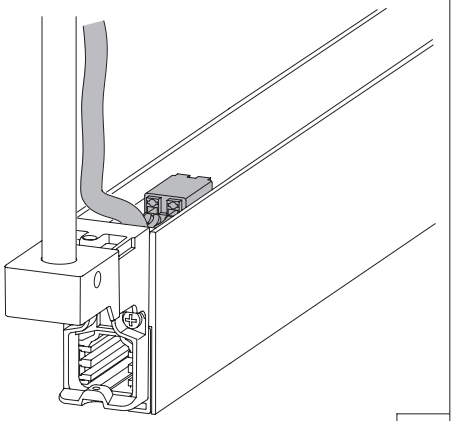
5

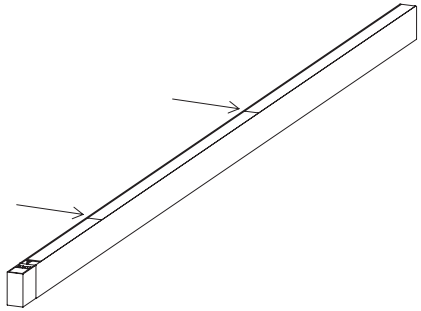
6

3000045918
0914

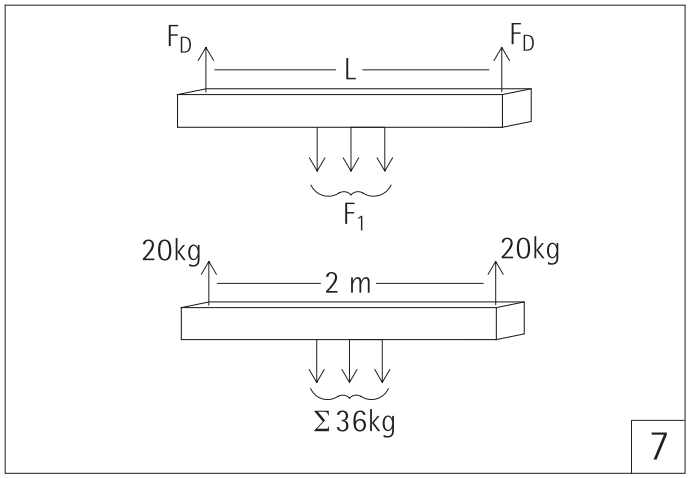


**Français**
Ces instructions de montage remplacent celles des rails lumière ERCO.

- La version actualisée de la documentation produits est systématiquement accessible à l'adresse www.erco.com/download.
- Lisez attentivement ce mode d'emploi avant le montage et la mise en service, puis remettez-le au client pour qu'il puisse le conserver.

**Conseils de sécurité généraux**
⚠ *Attention ! Risque de décharge électrique !*
Avant toute intervention de montage ou de maintenance, débrancher les câbles d'alimentation et, le cas échéant, les câbles de commande DALI, puis vérifier que l'installation est complètement hors tension.
- Il appartient à l'électricien de veiller à la compatibilité électrique, mécanique et thermique entre le système de rails lumière et les appareils d'éclairage à installer.
- La distance de sécurité entre les conducteurs en cuivre (L1, L2, L3, DA) et l'extrémité du rail lumière doit être au minimum de 5mm. Les conducteurs ont été coupés au préalable à l'usine.
- Dans le cas d'une installation DALI, seule est autorisée l'utilisation d'appareils d'éclairage équipés d'adaptateurs DALI ou de transadaptateurs DALI.
- Cette installation nécessite des compétences en électricité. Seuls les professionnels qualifiés sont autorisés à intervenir.
- Dans le cas d'une installation DALI, tous les câbles, matériaux et appareils utilisés doivent être adaptés à la tension secteur, puisque le signal DALI n'est pas transmissible sous une basse tension de sécurité (SELV).
- Vous trouverez les indications générales concernant DALI à www.dali-ag.org.
- Pour le montage, il faut respecter les réglementations d'installation et de prévention des accidents.

**Utilisation conforme**
- Cet appareil d'éclairage a été développé pour une utilisation sur des rails lumière Hi-trac en intérieur.
- L'appareil d'éclairage doit être monté avec la sortie de lumière vers le plafond, à l'horizontale. Il est impératif de respecter les valeurs mécaniques et électriques maximum indiquées.
- Le montage et le fonctionnement de cet appareil d'éclairage sont uniquement autorisés avec des appareils d'éclairage, des adaptateurs et des accessoires contrôlés et agréés par ERCO.

**Restrictions**
- Un montage au mur ou au sol n'est pas autorisé.
- Ne pas monter directement au plafond.

**Charge électrique**
- Le système de rails lumière Hi-trac s'utilise en courant triphasé (fils L1, L2, L3) avec un conducteur neutre (N) sous une tension de 230/400V ou en courant monophasé sous une tension de 230/240V.
- En mode DALI, le système de rails lumière Hi-trac fonctionne en courant monophasé.
- Le système de rails lumière doit être assorti de disjoncteurs allant jusque 16A par phase.

**Installation électrique**
Pour éviter d'endommager les ballasts électroniques, il ne faut jamais couper le neutre des ballasts électroniques montés en triphasé.
*Protection contre les surtensions*
Pour protéger les ballasts électroniques des pics de tension, par exemple en connectant des charges inductives, il est possible d'utiliser des modules limiteurs de tension distincts, référence ERCO 83819 par exemple, monté en parallèle à l'entrée.

**Charge mécanique (fig. 7)**
La charge mécanique admise résulte de la flexion maxi. admise ainsi que de la charge admise des suspensions. La répartition de la charge est constituée par le propre poids du système et des différentes charges (charges ponctuelles) réparties de manière homogène.
L (mm) Intervalle de fixation
$F_D$ (kg) Charge d'une suspension
$F_1$ (kg) Charge admise avec suspension en deux points
Flexion maxi. admise L/250

**Conseils de planification et de montage**
- Lors de la planification et du montage d'une structure d'éclairage, prévoir le bon positionnement des câbles d'alimentation /de repiquage en fonction du conducteur de terre, soit à gauche soit à droite.
- L'appareil d'éclairage peut uniquement être suspendu au moyen d'équerres de jonction et de jonctions en croix ou en T, ou encore à l'aide d'une pièce de montage pour suspendre à alimentation ou à la jonction et de pièces de montage pour fixation murale (accessoires appelés ci-après «jonction(s)»). L'élément de montage Hi-trac 13490 ne convient pas à une utilisation avec l'appareil d'éclairage Hi-trac. Une jonction se compose toujours de l'élément de jonction lui-même, des éléments de montage et du recouvrement. Le trou supérieur de la jonction est réservé au montage des suspensions. Veuillez respecter les instructions de montage relatives à cet accessoire.
- Si les appareils d'éclairage Hi-trac doivent couvrir une longue distance sans bifurcation, il convient d'alterner chaque rail avec un tube de suspension. Cela évite la torsion des appareils ou des rails Hi-trac en cas d'une répartition inégale de la charge due à l'orientation unilatérale des projecteurs.

**Montage**
*Pré-monter les rails lumière Hi-trac au sol (fig. 2)*
1. Introduire le rail dans le profil en H.
2. Optionnel : monter l'alimentation / procéder au repiquage.
3. Démonter la jonction et monter les éléments de montage aux deux extrémités du rail Hi-trac (voir les instructions de montage relatives aux jonctions).
⚠ *Attention ! Risque d'accident !*
Lors du montage, le rail peut glisser du profil en H et blesser des personnes. Ne suspendre les rails Hi-trac qu'une fois le montage du rail dans le profil en H sécurisé, par exemple après fixation des éléments de montage aux extrémités.

*Suspendre l'appareil d'éclairage Hi-trac*
Respecter les instructions de montage relatives aux suspensions au plafond et aux jonctions.
1. Monter la suspension au plafond.
2. Monter la ou les jonctions à la suspension.
3. Accrocher l'appareil d'éclairage Hi-trac aux jonctions.

**Raccordement électrique**
Attention ! Au moment du repiquage, veiller ce que tous les connecteurs soient bien raccorder sur l'ensemble de la planification. Dans les installations à gradation ou les installations DALI, un mauvais raccord de conducteurs peut endommager les gradateurs, le système de commande ou les appareils d'éclairage.
*Raccordement du rail lumière*
1. Insérer les câbles d'alimentation soit dans le tube de suspension soit parallèlement aux câbles de suspension métalliques du rail Hi-trac.
2. Raccorder le câble d'alimentation / procéder au repiquage. Raccorder en même temps le conducteur de terre de la jonction.
3. Uniquement pour les installations DALI : enfoncer dans le rail les clips fournis avec les éléments d'alimentation / de repiquage. Ils évitent toute perturbation éventuelle due au montage d'appareils d'éclairage avec des adaptateurs triphasés ou des transadaptateurs non adapté à un rail lumière en mode DALI.
*Raccordement de l'appareil d'éclairage*
Raccorder l'appareil d'éclairage soit directement soit par l'intermédiaire de l'alimentation / du repiquage.
1. Retirer avec précaution le recouvrement protégeant la zone de raccordement (fig. 3).
2. Pour raccorder l'appareil d'éclairage par l'intermédiaire de l'alimentation / du repiquage, utilisez un câble souple à 3 ou 5 brins (DALI) (non fourni), puis passer le câble dans le système de décharge de traction et à travers l'élément de jonction, et le raccorder. Connectez simultanément le conducteur de terre de la jonction (fig. 4).
Autre possibilité :
Introduire le câble de raccordement dans le système de suspension ou dans le profil, jusqu'à l'appareil d'éclairage, puis connecter ce dernier directement (fig. 5).
En procédant à un repiquage, faire passer le câble de raccordement à travers la jonction directement jusqu'à l'appareil d'éclairage suivant.
3. Remettre le recouvrement.
Note : les recouvrements (ou caches) doivent être placés comme indiqué sur la figure 6.

**Rallongement d'un rail lumière Hi-trac / appareil d'éclairage Hi-trac**
Il est possible de rallonger l'appareil d'éclairage Hi-trac avec le «boîtier de jonction» uniquement, comme décrit ci-dessus. Pour chaque connexion, en fonction du raccordement, 2 alimentations / repiquages supplémentaires sont nécessaires.
⚠ *Attention ! Risque d'accident !*
La jonction électrique 79315 (accessoire) ne convient pas au raccordement électrique d'appareils d'éclairage Hi-trac. Uniquement prévue pour raccorder des rails Hi-trac, elle ne suffit pas à supporter la charge statique de rails raccordés directement les uns aux autres. L'élément de montage Hi-trac 13490, prévu pour le raccordement mécanique de rails Hi-trac, ne peut pas être monté à un appareil d'éclairage Hi-trac.

**Gradation**
Selon la version, les appareils d'éclairage sont gradables soit au moyen d'un gradateur (commande fin de phase) soit par DALI.
*Gradateur en technique de commande fin de phase*
Il convient de respecter les instructions d'installation des fabricants. Certains produits s'allument uniquement dans la plage de gradation supérieure. Avant toute installation, vérifier la compatibilité de l'appareil d'éclairage, du ballast et du gradateur en vue de la gradation. Cela vaut en particulier en cas d'utilisation de gradateurs universels. L'utilisation de gradateurs non conçus pour des ballasts LED peut endommager l'appareil d'éclairage, le ballast et/ou le gradateur.
**ERCO dégage toute responsabilité en cas de non conformité des gradateurs.**

**Clignotement du module LED**
Le scintillement de lumière à l'allumage et à l'extinction des LED est normal.

**Nettoyage**
⚠ Avant de nettoyer un appareil d'éclairage, il convient de le mettre hors tension et de le laisser refroidir !
- Un nettoyage régulier est indispensable. Les intervalles et les méthodes à respecter en la matière dépendent du lieu et du type de montage ainsi que des conditions environnantes.
- Le nettoyage doit se faire au moyen d'un chiffon doux humecté.
*Nettoyage des matières synthétiques*
Le nettoyage doit se faire au moyen d'un chiffon doux et d'un produit nettoyant du commerce à pH neutre, sans alcool et non abrasif.

**Elimination**
Conformément à la directive européenne relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), cet appareil d'éclairage est soumis au tri sélectif. Il doit être acheminé auprès des installations locales chargées d'éliminer ou de recycler les produits électroniques.